

**DÉCISION SUR LES CONCLUSIONS DU SYMPOSIUM INTERNATIONAL
SUR LE CINQUANTENAIRE DES INDÉPENDANCES AFRICAINES
Doc. Assembly/AU/12 (XVII) Add.2**

La Conférence,

1. **PREND NOTE** de la proposition du Gouvernement de la République du Bénin relative à la mise en place d'un groupe d'experts chargés d'assurer la mise en œuvre effective des principes énoncés dans le Manifeste du Cinquantième des indépendances africaines ;
2. **SE FÉLICITE** de la pertinence des conclusions issues des travaux du Symposium International de Cotonou (Bénin) tenu du 16 au 20 novembre 2010 ;
3. **RECONNAÎT** l'importance capitale des accords de coopération établis entre les États membres de l'Union africaine et les autres régions du monde dans l'optique d'un partenariat stratégique ;
4. **ADOpte** la proposition du Bénin et **DEMANDE** à la Commission, en collaboration avec le Comité des Représentants permanents, de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la présente Décision.



2010

Decision on the Conclusions of the International Symposium on the Fiftieth Anniversary of the Independence of African Countries Doc. Assembly/Au/12(Xvii) Add.2

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/1287>

Downloaded from African Union Common Repository